

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anik Bilodeau

<https://www.cadre21.org/membres/79f3121ff5e6f7a55024edf4>

Date d'obtention : 2023-09-13 15:49:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Accueillir la personne qui dénonce et la rassurer
2. Cueillette d'informations, Remplir la grille d'évaluation avec chacun des membres impliqués (auteur du signalement, victime, témoins et instigateur) et déterminer si acte malveillant ou non (si malveillant, confisquer le cellulaire et contacter le service de police, ne pas remplir le formulaire sexto)
3. confisquer les cellulaires au besoin
4. aviser le service de police

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toujours suivre les étapes du formulaire sexto
ne pas intervenir si c'est à la demande des parents
nous ne sommes pas mandataires du service de police
toujours aviser le service de police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'importance de créer un climat de confiance et rassurer les jeunes sur les interventions afin que la situation ne prenne pas plus d'ampleur, s'assurer que les jeunes comprennent l'importance que la confidentialité et de la discrétion dans la situation